

Le matin, moi j'y vais pas souvent, mais, quelques fois je traverse avec la voiture, il y en a, mais pas tant que ça.

435

**MME LUBA SERGE;**

Donc, c'est vraiment les après-midi, le soir.

440

**M. GILLES LABELLE :**

Oui.

**MME LUBA SERGE, commissaire :**

445

Merci beaucoup.

**M. GILLES LABELLE :**

450

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup monsieur. Ça fait plaisir. J'inviterais maintenant monsieur Louis Labrosse, s'il vous plaît.

455

**M. LOUIS LABROSSE :**

Bonsoir, Mesdames, bonsoir Monsieur. Voici, j'ai seulement une opinion. Mon présentoir n'est pas aussi étoffé que monsieur qui est vraiment bien, c'était beau, bien illustré.

460

Moi, je suis ici pour exprimer une opinion et non pour blâmer un groupe plus qu'un autre. Oui, c'est malheureux qu'il y ait eu cet accident causant la mort d'un jeune homme sur le

465 Chemin Camillien-Houde. Cet accident était évitable et la responsabilité est partagée. Le cycliste roulait vite, la voiture n'a pas respecté le Code de la sécurité routière.

470 Madame Plante, vous avez fait, suite à cet accident, une décision très arbitraire de vouloir fermer le Chemin Camillien-Houde aux voitures. Ce n'est pas l'ensemble des cyclistes de Montréal qui se promènent sur le Chemin Camillien-Houde. C'est un groupe de cyclistes qui viennent utiliser le Chemin Camillien-Houde pour pratiquer leur sport de grimpe et de descente rapide. Comme sur le circuit de course reconnu en Europe.

475 Au lieu de fermer le Chemin Camillien-Houde, offrons aux cyclistes un manège d'entraînement. Un endroit adéquat qui reproduit le Chemin Camillien-Houde avec ses courbes et ses degrés d'ascension. Voici des endroits à considérer. La vraie montagne du côté Côte-des-Neiges / Cedar en face de l'Hôpital Général. On pourrait leur faire un chemin, monter par là. Ou faire un moitié-moitié sur la côte de l'Université de Montréal où les pistes de ski peuvent être réouvertes, puisque vous avez envisagé cette possibilité.

480 Alors, l'hiver on pourrait faire le ski, la neige sur l'asphalte, pas de problème ça passe, et puis l'été, bien, développer cette région-là et puis de faire de la grimpe et de la descente pour les cyclistes. Ou encore, au circuit Gilles-Villeneuve. Au circuit Gilles-Villeneuve, il y a des gens qui se promènent sur la piste en bicycle et on pourrait emménager des échafauds pour faire de la grimpe.

485 Alors, plutôt que de générer du mécontentement dans votre population, ajoutez, agissez à sauver le chou et la chèvre en donnant un espace aux cyclistes adeptes de ce sport. Sans nuire à eux-mêmes ainsi qu'aux automobilistes.

490 Mon point de vue, associé à un autre, pourra vous permettre sûrement d'aider à reprendre position sur ce dossier. De grâce, madame Plante et votre équipe, sauvons Montréal, gardons son authenticité intacte telle quelle. S'il vous plaît, ne fermez pas le Chemin Camillien-Houde de façon temporaire ou permanente, car circuler sur ce chemin en voiture, en bicycle, à pied, nous apporte un moment de paix et de tranquillité à tous et chacun.

495

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

500

Merci, Monsieur Labrosse d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer. On a quelques questions. Merci aussi pour les suggestions de lieux d'entraînement pour les cyclistes. J'aimerais que vous, pour ce qui est de l'espèce de ski à côté de l'Université et puis du Centre sportif là, ça vous pensez entre autres à cet emplacement-là pour les vélos de montagne, pourquoi exactement?

505

**M. LOUIS LABROSSE :**

510

Peu importe, s'il y a possibilité de faire du vélo de montagne parce qu'on va offrir une piste en terre battue ou en petits graviers ou pour les bicycles plus sportifs, plus de compétition, de faire une track avec de l'asphalte et puis ça leur fait un beau circuit, tracer un beau circuit. Il y a sûrement des gens, peut-être à la Ville de Montréal qui sont capable de reproduire les mêmes pourcentages de grimpe qu'il y a sur le Chemin Camillien-Houde. Faire un nouveau tracé, leur faire un petit, peut-être un petit belvédère en haut, mais l'accès uniquement en bicycle, aucune voiture puis ça va être leur endroit de faire leur sport. Comme d'autres vont aller dans des arénas, d'autres vont aller faire le Soccerplex sur la rue Papineau.

515

520

Alors, chacun fait son sport, chacun a son endroit et puis ça convient à tout le monde et puis à ce moment-là, le Chemin Camillien-Houde lui demeure ouvert et expose moins les cyclistes, expose moins les piétons parce que de faire un réaménagement, exemple, comme monsieur proposait, oui, c'est le monde idéal, mais avant d'en arriver là et puis de tout réaménager et de tout refaire, ça commence à être long et probablement coûteux là.

**MME LUBA SERGE, commissaire :**

525 Oui, est-ce que votre idée serait de développer un de ces endroits, parce qu'ils sont développés ça va attirer ces cyclistes ou ça serait plutôt d'interdire complètement les cyclistes sur Camillien-Houde / Remembrance?

**M. LOUIS LABROSSE :**

530 Je suis pas mal convaincu que si on donne un endroit fixe aux cyclistes pour établir leur performance, oui, ils vont aller là. Est-ce qu'il y en a qui vont passer sur le Mont-Royal? Oui, probablement qu'il y en a qui vont passer sur le Mont-Royal, les gens qui demeurent alentour, exemple sur Côte-des-Neiges, bon, ils passent à travers Lac-aux-Castors et embarquent sur le  
535 chemin. Ils vont faire leur circuit, ils rentrent chez eux. Parce que la majorité des gens qui utilisent le Chemin Camillien-Houde, c'est minimum. C'est très minimum.

C'est pas un touriste qui va louer un BIXI qui est très pesant, partir de Mont-Royal et Parc Avenue puis qui va vouloir monter. Non, même moi, je fais du bicycle, je ne suis pas un  
540 gros adepte, je ne suis pas une fusée en bicycle non plus là, mais jamais je ferais ça. Jamais je ferais ça. Pour avoir emprunté le Chemin Camillien-Houde pendant proche 25 ans quand je travaillais au Complexe Desjardins, et puis ensuite à Léo-Pariseau, je passais là matin et soir, sept jours par semaine, peu importe les heures, le jour, la nuit, parce que mes chiffres, ça bougeait tout le temps.

545 Alors, le circuit du Chemin Camillien-Houde, je n'ai jamais, j'ai jamais vu de vitesse, j'ai jamais vu d'accident, des tournages en « U », jamais. Par contre, les indications, comme monsieur mentionnait, les indications, c'est un peu limité. C'est très limite. Je sais que dans l'ancien temps, quand moi je passais en tout cas, au lieu d'avoir juste des petits bonshommes  
550 en plastique, c'était des gros jerseys en ciment.

Et puis, il pourrait toujours y avoir des façons de limiter l'accès aux voitures qui arrivent côté est quand ils montent. Au côté, dans l'ancien temps, en face du manège des policiers, il y avait un rond, il y avait un bol, mais jamais on indiquait aux touristes : montez plus loin, accès au  
555 belvédère, continuez tout droit, continuez tout droit, arrivé en haut, emprunte le bol, fais le tour,

tu te remets du côté droit et tu as accès direct au belvédère. Ça, ça aurait été le chemin idéal, mais là aujourd'hui, ils ont tout saccagé ça, c'est plus, il n'y a plus d'accession. Ce n'est plus accessible. Ça ne passe plus.

560 **M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

Moi, je voudrais vous remercier de votre idée, c'est une idée innovatrice. C'est la première fois que je l'entends. C'est intéressant. On est ici pour ça, on est ici pour générer des idées et après ça on les étudiera puis on regardera la faisabilité puis ultimement, les gens de la Ville prendront le relais là-dessus, les spécialistes, mais c'est une idée innovatrice, c'est intéressant.

570 Est-ce que vous pensez que le vélo de montagne pourrait être intéressant. On n'en a pas parlé beaucoup de vélo de montagne à cette commission à date, sauf que certains intervenants nous ont signalé, nous ont rappelé que le vélo de montagne abîmait beaucoup la montagne. C'est difficile à encadrer, c'est pas vraiment encadré, à ma connaissance. Peut-être qu'il y aurait un lieu là, je ne sais pas, je pose la question...

575 **M. LOUIS LABROSSE :**

Je peux pas vous dire, parce que le vélo de montagne, ça commence. Ça commence à être de plus en plus populaire. On en voit, on en voit même qui sont électriques à part ça, ça marche beaucoup. On les voit surtout l'hiver. L'été, des bicycles de montagne, j'en ai pas vu beaucoup, mais là, depuis que l'hiver est commencé, c'est drôle, j'en vois plein. Dans mon secteur, c'est plein. Je sais pas si c'est toujours le même individu qui se promène, mais il y en a de plus en plus.

580 Alors, bicycle de montagne avec les gros pneus 4 ½, 4 pouces et demi, ils prennent ça pour l'hiver, ça circule bien dans la neige. Ça là, ça peut devenir une autre source, un moment donné, si on laisse ...

585

**M. GAÉTAN LEBEAU;**

590 Mais ce centre-là que vous semblez connaître, moi, je ne le connais pas très bien, est-ce que vous pensez que ça pourrait, c'est pensable d'installer éventuellement quelque chose pour les vélos de montagne là-bas? Vous n'êtes pas obligé d'avoir une réponse.

**M. LOUIS LABROSSE :**

595 Je ne peux pas vous dire, parce qu'est-ce qui les attire à faire du vélo de montagne. Je ne le sais pas. Si vous me dites, un bicycle de performance, un bicycle à pédales de performance, mettons 21 vitesses, oui, il faut que ça soit lisse, il faut que ça soit *clean*, il faut qu'il y ait assez de place pour passer. Vélo de montagne, aucune idée. Est-ce que eux auraient peut-être besoin d'un terrain comme les skateboards, est-ce que c'est ça qu'ils aiment, je ne le  
600 sais pas, je ne peux pas vous dire. Mais ils se servent beaucoup de ça pour véhiculer l'hiver. Quand je travaillais au côté du Plateau Mont-Royal, il en avait beaucoup plus l'hiver.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

605 À un autre niveau, je terminerai là-dessus, quant à moi. Vous établissez un lien entre la présence des vélos et la fin du transit. À ma connaissance, l'administration a fermé le transit pas à cause des vélos, mais à cause de la prééminence d'automobiles sur le Mont-Royal alors quel lien vous voyez entre le vélo et puis la fin du transit ou la réouverture du transit?

610 **M. LOUIS LABROSSE :**

Excusez, je ne suis pas familier avec le transit. Qu'est-ce que vous voulez dire?

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

615 Le fait de pouvoir circuler d'est en ouest et d'ouest en est. Le projet pilote consistait à couper...

**M. LOUIS LABROSSE :**

620

Oui, c'est ça, ils ont coupé juste la partie en haut.

**M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :**

625

Mais ça pas de lien avec, à ma connaissance, avec le vélo. Est-ce que vous voyez un lien, vous? Parce que dans votre...

**M. LOUIS LABROSSE :**

630

C'est-à-dire, ça coupe la montagne en deux. Où est-ce que tu veux aller au Lac-aux-Castors pour amener tes enfants faire une promenade, tu veux les amener glisser, alors les gens vont arriver de Côte-des-Neiges, vont se stationner, vont amener les enfants faire leur sport, glisser ou se promener alentour du lac, ou ceux qui veulent aller se balader tout simplement. Puis de l'autre côté, en fermant à partir de la courbe où est-ce les rochers sont assez rapprochés où c'est très mince pour deux voitures en descendants, bien là, les vélos sont de ce côté-là. Alors, les voitures à ce moment-là n'ont plus accès pour se rendre, descendre ou de ouest en est, peu importe.

635

**LA PRÉSIDENTE :**

640

Alors merci beaucoup, Monsieur Labrosse de nous avoir fait part de vos observations à partir de vos expériences. Merci beaucoup.

**M. LOUIS LABROSSE :**

645

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**